



SAGE Vilaine

Délibération

3/ Avis sur la demande de reconnaissance de l'EPTB Vilaine

Etaient présents :

Collège des Elus :

Mesdames Andrée GAUDOIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire – Yvette ANNÉE, Conseillère Générale du Morbihan - Annie DAVY, Maire de Bédée (35) - Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac (44).
Messieurs Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay (56) – Henri BRIAND, Maire de Saint-Marcel (56) - Yves DANIEL, Maire de Mouais (44) – Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – François HERVIEUX, Conseiller Général du Morbihan - Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne, Président de la CLE du SAGE Vilaine – Michel TEXIER, Maire de Férel (56) - Marcel VERGER, Conseiller Général de la Loire-Atlantique.

Collège des Usagers, propriétaires riverains, organisation professionnelles et associations :

Madame Françoise LACHERON, Bretagne Vivante - SEPNB.
Messieurs Michel DEMOLDER, Président du Collectif des Associations de Sinistrés du Bassin de la Vilaine - Henri DEUDON, SAUR – Jacques HAMONIC, Ligue Régionale de Canoë-Kayak de Bretagne - Hervé LE BOULER, Union Régionale des FDPPMA des Régions Pays de Loire, Centre – Michel LOQUET, Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique – Pascal MÉTAYER, Conchyliculteur - Camille RIGAUD, Président de l'Association « Eau & Rivières de Bretagne ».

Collège de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

Mesdames Françoise DELABY, DIREN des Pays de la Loire, représentant le Préfet de la Région des Pays de la Loire - Annie DUFAY, DIREN Centre, représentant le Préfet coordonnateur de bassin - Pascale FAURE, MISE d'Ille et Vilaine - Sylvie GUICHOUX-CLÉMENT, DDAF d'Ille et Vilaine, représentant la Préfète d'Ille et Vilaine - Fabienne HERBINOT, DIREN Bretagne – Représentant la Préfète de la Région Bretagne.
Messieurs Pierre AUROUSSEAU, Professeur Agrocampus de Rennes – Pierre-Marie CHAPON, Conseil Supérieur de la Pêche - Romain CHAUVIERE, MISE du Morbihan – Alain CRAVE, Chargé de Recherche CNRS, Géosciences - Philippe DUGRAVOT, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Châteaubriant, représentant le Préfet de la Loire-Atlantique - Paul FERRAND, Responsable du Pôle de l'Eau de la Loire-Atlantique – Robert LE GENTIL, Agence de l'Eau Loire Bretagne (Agence de Nantes), – Daniel SALAUN, MISE des Côtes d'Armor, représentant le Préfet des Côtes d'Armor.

Etaient excusés :

Mesdames Nicole BOUILLON, Conseillère Générale de la Mayenne - Isabelle THOMAS & Annie LE POEZAT, Conseillères Régionales de Bretagne – Marie-Jo HAMARD, Conseillère Générale du Maine et Loire - Adeline L'HONEN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire.

Messieurs Daniel BARON, Maire d'Allaire (56) - Jean-Michel BOLLÉ, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Joël BOUVET, Maire de Brécé (35) - Jo BROHAN, Conseiller Général du Morbihan – Christian CANONNE, Conseiller Général de la Loire-Atlantique – Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes (22) – Michel DAVID, Président de la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine - Philippe DAUNAY, Maire de Sens-de-Bretagne (35) – Henri DEROIN, Maire de Ploubalay (22) – Yves DONGUY, SEPNB - Marcel ETIENNE, SADE – Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Gilles GRIMAUD, Conseiller Général du Maine et Loire - Joël LABBÉ, Conseiller Général du Morbihan – Etienne LACOMBE, Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest - Denis LECLERC, Conseiller Général des Côtes d'Armor - Gérard LUCAS, CCI de Rennes - Yvon MAHÉ, Conseiller Général de la Loire-Atlantique, Président de l'IAV – Jean-Luc MADOUASSE, Maire de Saint-Martin sur Oust (56) - Michel MAHÉAS, Maire de Rieux (56) - Joël MAUPILÉ, Maire de Dompierre du Chemin (35) - Maurice MÉLOIS, Conseiller Général du Morbihan – Joseph MÉNARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – René MORICE, Maire de Glénac (56) – Jacques PAINVIN, Directeur de la Confédération des Coopératives Agricoles de l'Ouest - Yves QUÉTÉ, Ingénieur Géo Sciences à l'Université de Rennes1 - René RÉGNAULT, Maire de Samson sur Rance (22) – Michel ROMESTAIN, Directeur Régional de VÉOLIA Eau - Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan - Christian TRICOT, Union Régionale des FDPMA de Bretagne – Daniel TROTOUX, Maire de Saint-Armel (35).

Assistaient également à la séance :

Mesdames Gwénaél ARTUR, Fédération de Pêche d'Ille et Vilaine – Céline CIBIEN, DDAF de la Loire-Atlantique - Delphine FORESTIER, Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Don - Carole FOUVILLE, Animatrice au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Meu – Françoise KERFANT, DDE d'Ille et Vilaine - Christine ROLEZ, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Redon.

Messieurs Nicolas DOUCHIN, Médiateur de l'eau au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Chère – Bertrand BARBIER-THALY, Technicien au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Trévelo – Frédéric FAISSOLLE, Conseil Général de la Loire-Atlantique – Jacky FLIPPOT, Adjoint au Maire de Blain (44) - Jean-Louis GIRARD, Sous-Préfecture de Redon – Jean-Luc GUILLAUME, Adjoint au Maire de Redon - Bernard JOULAIN, Mairie de Blain (44) – Philippe LAGUIONTE, Doctorant Géosciences CNRS - Frédéric POUILLAIN, Conseil Général des Côtes d'Armor.

Services de l'IAV :

Mlle Myriam MARTINS, Secrétariat de la CLE.

Messieurs Michel ALLANIC, Directeur – Jean-Pierre ARRONDEAU, Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine - Sébastien BARON, Chargé de Mission « Programme de vulnérabilité auprès des entreprises dans le cadre de la lutte contre les inondations – Aldo PENASSO, Ingénieur Hydrologue - Anthony THOMAS, Stagiaire (réalisation inventaire des cours d'eau).



La CLE a pris connaissance de la demande d'avis faite par M. le Préfet de la Région Centre, coordonnateur pour le bassin Loire Bretagne, sur la reconnaissance du périmètre d'Etablissement Public Territorial de Bassin pour l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

La CLE, après avoir constaté que cette demande s'inscrit dans le droit fil des préconisations du SAGE Vilaine émet, à l'unanimité, un avis favorable.

Jean-René MARSAC
Président de la CLE du SAGE Vilaine